

XXI. On court de plus grands dangers à Grinnès et à Vada. Vada était attaqué par Civilis, Grinnès par Classicus, et il n'était plus possible de leur résister : nos plus braves auxiliaires avaient été tués, entre autres Briganticus, préfet d'une division de cavalerie, celui dont j'ai fait connaitre l'attachement pour les Romains et la haine implacable pour son oncle Civilis. Mais Cerialis ne fut pas plutôt survenu avec un détachement de cavalerie d'élite, qu'il fit changer la fortune. Les Germains sont poursuivis jusque dans le fleuve. Civilis, en s'efforçant de retenir les fuyards, fut reconnu; et, tous les traits se portant sur lui, il quitta son cheval et se sauva à la nage. Les Germains échappèrent de même. Tutor et Classicus repassèrent dans des barques. Notre flotte manqua encore au combat, malgré ses ordres; mais la frayeur et la dispersion des rameurs, occupés à un autre service, l'arrêtèrent. Il est certain que Cerialis donnait trop peu de temps pour l'exécution, brusque dans ses desseins, dont il sortait d'ailleurs avec gloire. La fortune le secondait, lors même qu'il n'avait rien prévu; aussi ses soldats et lui se relâchaient-ils sur la discipline. Quelques jours après il faillit être pris; et, s'il échappa à ce danger, il n'échappa pas à la honte.

XXII. Il était allé à Bonn et à Novésium visiter le camp qu'on préparait pour faire hiverner les légions, et il s'en revenait par eau, son escorte toute dispersée, la garde se faisant mal. Cette négligence fut remarquée par les Germains, qui projetèrent une embuscade. Ils choisissent une nuit fort noire, et, s'abandonnant au fil de l'eau, ils entrent dans les retranchements sans le moindre obstacle. Dans le premier moment, ils s'aidèrent d'un stratagème :

XXI. Plus discriminis apud Grinnes Vadamque : Vadam Civilis, Grinnes Classicus, oppugnabant; nec sisti poterant, interfecto fortissimo quoque : in quibus Briganticus, præfectus alæ, ceciderat; quem fidem Romanis, et Civili avunculo infensum diximus. Sed, ubi Cerialis cum delecta equitum manu subvenit, versa fortuna, præcipites Germani in amnem aguntur. Civilis, dum fugientes retentat, agnitus petitusque telis, relicto equo, tranavit : idem Veracis effugium. Tutorem Classicumque appulsæ lintres vexere. Ne tum quidem romana classis pugne adfuit, ut jussum erat : sed obstitit formido, et remiges per alia militiæ munia dispersi. Sane Cerialis parum temporis ad exsequenda imperia dabat; subitus consilii, sed eventu clarus. Aderat fortuna, etiam ubi artes defuissent: hinc ipsi exercituique minor cura disciplinæ. Et paucos post dies quanquam periculum captivitatis evasisset, infamiam non vitavit.

XXII. Profectus Novesium Bonnamque ad visenda castra, quæ hiematuris legionibus erigebantur, navibus remeabat. Disjecte agmine, incuriosis vigiliis; animadversum id Germanis; et insidias composuere: electa nox atra nubibus, et prono anæ rapti, nullo prohibente, vallum ineunt. Prima cædes astu adjuta :

ils coupèrent les cordes qui soutenaient les tentes, et, nos soldats se trouvant enveloppés sous leurs propres pavillons, ils les égorgèrent sans peine. Pendant ce temps un autre détachement attaque la flotte, jette le grappin, entraîne les bâtiments. Pour surprendre, ils avaient observé un profond silence : le carnage commencé, afin d'inspirer plus de frayeur, ils poussèrent des cris affreux. Les Romains, éveillés par leurs blessures, cherchent leurs armes, courent dans les rues du camp; peu sont habillés, la plupart n'ont que leurs vêtements entortillés autour du bras, et leur épée à la main. Cerialis, à demi endormi, et presque nu, n'échappe que par une méprise des ennemis, qui, voyant le drapeau du général sur une des galères, l'emmènent, dans la persuasion que le général y était. Cerialis avait passé la nuit ailleurs, dans les bras, à ce que l'on a cru, d'une femme ubienne, nommée Claudia Sacrata. Les sentinelles en rejetaient la faute sur le général, qui leur avait, disaient-ils, défendu de parler, de peur de troubler son repos : en sorte que, n'ayant pas fait les signaux et les appels, le sommeil les avait gagnés. Il était grand jour quand les ennemis s'en retournèrent, traînant à leur suite les bâtiments qu'ils avaient pris, entre autres la galère du général, qu'ils menèrent par la Lippe, pour en faire présent à Velléda.

XXIII. Civilis fut saisi de l'ambition d'étaler une armée navale. Il équipa tout ce qu'il y avait de birèmes et de galères à un seul rang de rames; il y joignit un grand nombre de barques, portant chacune trente ou quarante hommes, et armées comme nos liburniques; il menait de plus, avec lui, toutes celles qu'il nous avait prises; et toute cette flotte avait pour voiles des casaques bigarrées,

incisis tabernaculorum funibus, suis tentoriis coopertos trucidabant. Aliud agmen turbare classem; injicere vincla; trahere puppes. Utque ad fallendum silentio, ita, cæpta cæde, quo plus terroris adderent, cuncta clamoribus miscabant. Romani, vulneribus exciti, quarunt arma, ruunt per vias, pauci ornatu militari, plerique circum brachia torta veste, et strictis mucronibus. Dux semisomnus, ac prope intectus, errore hostium servatur. Namque prætoriam navem vexillo insignem, illic duces rati, abripiunt. Cerialis alibi noctem egerat, ut plerique credidere, ob stuprum Claudiæ Sacrate, mulieris ubiæ: vigiles flagitium suum ducis dedecore excusabant, tanquam jussi silere, ne quiescem ejus turbarent: ita, intermisso signo et vocibus, se quoque in somnum lapsos. Multa luce revecti hostes, captivis navibus, prætoriam triridem flumine Luppia donum Vellæ traxere.

XXIII. Civilem cupido incessit navalem aciem ostentandi. Complet quod biremium, quæque simplici ordine agebantur. Adjecta ingens lintrium vis tricenos quadragenosque ferentium; armamenta liburnicis solita : et simul aptæ

faisant à l'œil un assez bon effet. Il choisit, pour les évolutions, une espèce de mer, l'embouchure de la Meuse et du Rhin, dans l'Océan. L'objet de cet armement, outre la vanité naturelle aux Bataves, était d'intercepter les convois que les Romains attendaient de la Gaule. Cerialis, plus surpris qu'alarmé, fit avancer sa flotte, qui était inférieure en nombre, mais qui avait des rameurs plus exercés, des pilotes plus habiles, des bâtiments plus grands. Elle avait le courant pour elle; les autres, le vent. Les deux flottes, après avoir, en passant bord à bord, tenté de s'envoyer quelques traits, se séparèrent. Ce fut la dernière entreprise de Civilis, qui se retira au delà du Rhin. Cerialis, portant dans l'île des Bataves tous les ravages de la guerre, affecta d'épargner, par un artifice ordinaire aux généraux, les terres et les maisons de Civilis. C'était au déclin de l'automne, des pluies continuelles avaient fait déborder le fleuve et formé un vaste étang de l'île entière, naturellement basse et marécageuse : on n'avait près de là ni flotte ni vivres; et sur cette rase campagne le camp était emporté par la violence du débordement.

XXIV. Civilis prétendit qu'on eût pu alors détruire les légions; que les Germains le voulaient; et il se donna le mérite de les en avoir détournés adroitement : je ne répugnerais point à le croire, puisque sa soumission suivit de si près. Cerialis négociait secrètement. En même temps qu'il faisait offrir la paix aux Bataves, à Civilis sa grâce, il exhortait Velléda et ses parents « à saisir l'occasion de mériter l'amitié de Rome, au lieu de s'obstiner à une guerre si désastreuse; il représenta qu'on avait taillé en pièces

littres sagulis versicoloribus haud indecore pro velis juvabantur. Spatium velut æquoris electum, quo Mosæ fluminis os amnem Rhenum Oceano affundit. Causa instruendæ classis super insitam genti vanitatem, ut eo terrore comæatus Gallia adventantes interciperent. Cerialis, miraculo magis quam metu, direxit classem, numero imparè, usu remigum, gubernatorum arte, navium magnitudine potiorem. His flumen secundum; illi vento agebantur. Sic prævecti, tentato levium telorum jactu, dirimuntur. Civilis, nihil ultra ausus, trans Rhenum concessit. Cerialis, insulam Batavorum hostiliter populatus, agros villasque Civilis intactos, nota arte ducum, sinebat: quum interim, flexu autumnii et crebris pluvialibus imbribus, superfluis amnis palustrem humilemque insulam in faciem stagni opplevit: nec classis, aut comæatus aderant, castraque in plano sita, vi fluminis differebantur.

XXIV. Potuisse tunc opprimi legiones, et voluisse Germanos, sed dolo a se flexos, imputavit Civilis. Neque abhorret vero, quando paucis post diebus deditio insecuta est. Nam Cerialis per occultos nuntios Batavis pacem, Civilis veniam ostentans, Veledam propinquosque monebat, « fortunam belli, tot claudibus adversam, opportuno erga populum romanum merito mutare. Cæsos

les Trévires, repris Cologne, enlevé aux Bataves leur patrie : l'alliance de Civilis n'avait valu aux Germains que la perte de leurs proches et le massacre ou la fuite de leurs soldats; c'était un fugitif et un banni, à charge à ses protecteurs; eux-mêmes étaient assez coupables d'avoir si souvent passé le Rhin; s'ils remuaient encore, les torts et l'insulte étant d'un côté, de l'autre seraient la vengeance et les dieux. »

XXV. On entremêlait de promesses ces menaces. Les Germains une fois ébranlés, les Bataves commencèrent aussi à se dire « qu'il ne fallait pas consommer leur ruine, et qu'il était impossible à une seule nation de briser les fers du monde entier. Qu'avaient servi le massacre des légions et l'embrasement de leurs camps? qu'à leur en susciter de nouvelles, et plus redoutables, et en plus grand nombre. Si c'était pour Vespasien qu'on avait fait la guerre, Vespasien était empereur; si c'était au peuple romain qu'on en voulait, qu'étaient-ce que les Bataves contre tout le genre humain? Il n'y avait qu'à jeter les yeux sur les Rhètes et les Noriques, et sur les tributs dont on chargeait les autres alliés : pour eux, on ne leur en imposait aucun; on ne leur demandait que du courage et des hommes; il n'y avait rien qui ressemblât davantage à la liberté; après tout, s'il fallait qu'ils reconnussent des maîtres, il y aurait encore moins de honte à supporter les princes de Rome que les femmes des Germains. » Ainsi parlait la multitude. Les grands s'exprimaient avec plus de colère : « C'était la rage insensée de Civilis qui les avait précipités dans cette guerre; il cherchait, dans la ruine de sa patrie, un abri contre ses propres malheurs; les dieux étaient irrités contre les Bataves, le jour qu'ils

Treveros, receptos Ubios, ereptam Batavis patriam; neque aliud Civilis amicitia paratum, quam vulnera, fugas, luctus; exulem eum et extortem recipientibus oneri: et satis peccavisse, quod toties Rhenum transcenderent: si quid ultra moliantur, inde injuriam et culpam, hinc ultionem et deos fore. »

XXV. Micebantur minis promissa: et, concussa Transrhenanorum fide, inter Batavos quoque sermones orti: « non prorogandam ultra ruinam; nec posse ab una natione totius orbis servitium depelli: quid perfectum cæde et incendiis legionum, nisi ut plures validioresque accirentur? Si Vespasiano bellum navaverint, Vespasianum rerum potiri; sin populum romanum armis provocent, quotam partem generis humani Batavos esse? Respicrent Rhætos, Noricosque, et ceterorum onera sociorum: sibi non tributa, sed virtutem et viros indici: proximum id libertati: et, si dominorum electio sit, honestius principes Romanorum, quam Germanorum feminas tolerari. » hæc vulgus. Proceres atrociora: « Civilis rabie semet in arma trusus; illum domesticis malis excidium gentis opposuisse: tunc infensos Batavis deos, quum obsideren-

leur laissèrent assiéger les légions, tuer les lieutenants, entreprendre une guerre utile à un seul, fatale à tout le reste : réduits aux plus déplorables extrémités, il était bien temps de revenir à eux-mêmes, et, en sacrifiant une tête coupable, de prouver leur repentir.

XXVI. Civilis n'ignorait pas cette disposition des esprits, et il résolut de prendre les devants. Au dégoût causé par ses malheurs se joignait aussi un peu de cet attachement pour la vie, qui, le plus communément, abat les grands courages. Il demanda une entrevue; on avait coupé le milieu du pont sur le Nabal. Les deux chefs s'avancèrent aux deux bouts, et Civilis commença ainsi : « Si j'avais à me justifier devant un lieutenant de Vitellius, il ne devrait ni pardon à ma conduite, ni confiance à mes discours. Ce n'a été entre Vitellius et moi qu'inimitié, qu'hostilités : Vitellius commença, moi j'aggravi les torts. Pour Vespasien, il a eu de tout temps mes hommages; et, lorsqu'il était homme privé, on nous appelait amis. C'est ce que savait Antonius lorsque, dans ses lettres, il m'exhorta à la guerre, de peur que les légions de Germanie et les troupes de la Gaule ne franchissent les Alpes. Si donc j'ai pris les armes, c'est parce qu'Antonius, dans ses lettres, et Hordéonius, de vive voix, m'y excitaient sans cesse : je n'ai fait en Germanie que ce qu'avaient fait en Syrie Mucien, Aponius en Mésie, Flavianus en Pannonie..... »

tur legiones, interficerentur legati, bellum uni necessarium, ferale ipsis sumeretur. Ventum ad extrema, ni resipiscere incipiant, et noxii capitis poena poenitentiam fateantur. »

XXVI. Non fefellit Civilem ea inclinatio, et prævenire statuit : super tædium malorum, etiam spe vitæ, quæ plerumque magnos animos infringit. Petito colloquio, scienditur Nabalia fluminis pons : in cuius abrupta progressi duces : et Civilis ita cœpit : « Si apud Vitellii legatum defenderer, neque facto meo venia, neque dictis fides, debebatur. Cuneta inter nos inimica, hostilia, ab illo cœpta, a me aucta erant. Erga Vespasianum velus mihi observantia : et quum privatus esset, amici vocabamur. Hoc Primo Antonio notum, cuius epistolis ad bellum accitus sum, ne germanicæ legiones, et gallicæ juventus Alpes transcenderet. Quæ Antonius epistolis, Hordeonius Flaccus præsens monebat, arma in Germania movi, quæ Mucianus in Syria, Aponius in Mæsia, Flavianus in Pannonia..... »

LA GERMANIE

SOMMAIRE

I. Situation géographique de la Germanie. — II. Peuples qui l'habitent. Origine de leur nom. — III. Chants guerriers, cris de guerre et autres antiquités. — IV. Conformation et tempérament des Germains. — V. Nature du sol. — VI. Armes offensives. — VII. Rois, généraux et prêtres. — VIII. Intrépidité des femmes; respect qu'on leur porte. — IX. Dieux des Germains, Mercure, Hercule, Mars, Isis. Ils ne leur élèvent point de statues. — X. Auspices, divinations, présages tirés des chevaux et des captifs. — XI. Délibérations et assemblées publiques. — XII. Peines en usage; manière de rendre la justice. — XIII. Bouclier et framée donnés aux jeunes guerriers. Compagnons des chefs; leur émulation, leur renommée. — XIV. Humeur guerrière des Germains. — XV. Pendant la paix, ils n'aiment que la chasse et l'inaction. Présents faits aux chefs. — XVI. Forme de leurs bourgades et de leurs habitations. Souterrains où ils se retirent l'hiver, et où sont déposés leurs grains. — XVII. Habillement des deux sexes. — XVIII. Sainteté des mariages. Dot donnée par le mari. — XIX. Punition de l'adultère laissée au choix du mari. — XX. Education des enfants. Lois des successions. — XXI. Hoines et amitiés héréditaires dans les familles. Rachat des homicides. Hospitalité. — XXII. Manière de vivre; ivresse. querelles qui en sont l'effet. Délibération au milieu des festins. — XXIII. Breuvages, aliments. — XXIV. Amusements de la jeunesse; fureur pour les jeux de hasard. — XXV. Esclaves, affranchis. — XXVI. Culture et partage des terres; nombre des saisons. — XXVII. Funérailles. Les renseignements donnés jusqu'ici sont communs à toute la Germanie. — XXVIII. Institutions particulières à chaque peuplade. Ancienne puissance des Gaulois, et leur passage en Germanie Helvétiens, Boïens, d'origine gauloise. Celle des Avarisques, des Osies, est incertaine. Trévires, Nerviens, originaires de Germanie, ainsi que les Vangions, les Tribouques, les Némètes et les Ubiens. — XXIX. Bataves descendants des Cattes.) attiaques. Contrée décumate. — XXX, XXXI. Discipline militaire des Cattes, supérieure à celle des autres Germains. — XXXII. Usipiens, Tencières, excellents cavaliers. — XXXIII. Etablissements des Bructères occupés par les Chamaves et les Angrivariens. — XXXIV. Dulgibiens, Chasuares, Frisons grands et petits. — XXXV. Humeur pacifique des Chauques. — XXXVI. Chérusques et Fosiens, battus par les Cattes. — XXXVII. Cimbres, nation peu nombreuse, mais couverte de gloire. — XXXVIII. Mœurs des Suèves. — XXXIX. Religion des Semnonais. — XL. Lombards, Reudignes, Avions, Angles, Varins, Eudoses, Suardones et Nultones. Hertha ou la Terre, divinité commune de toutes ces peuplades. — XLI. Hermundures. — XLII. Narisques, Marcomans, Quades. — XLIII. Marsignes, Gothins, Oses, Buriens-Lygiens, nom commun à plusieurs peuples; Ariens, Helvecons, Manimes, Elysiens, Naharvales. Dieux nommés Aëcis; Gothons. — XLIV. Suïones, divisés en plusieurs bourgades. — XLV. Mer dormante. Estiens; recueillent le succin. Sitons; ont une femme pour maître. — XLVI. Peucins, Venèdes, Finnois; leur état sauvage et leur misère. Conformation monstrueuse des Hellusiens et des Oxions.

On place la composition de cet ouvrage de Tacite

A. DE R. DE J. C.

DCCLII.

98.

Cons.

{ M. Coccéius Nerva, Aug. p. la 4^e fois.

{ M. Ulpius Trajan, César p. la 2^e fois.

I. La Germanie prise dans son ensemble est séparée des Gaules, de la Rhétie et de la Pannonie par le Rhin et le Danube; des Daces

GERMANIA

I. Germania omnis a Gallis Rhætisque et Pannoniis Rheno et Danubio flu-